

# Pour une transition plus affirmée vers le marché du travail

Le développement de l'identité professionnelle des étudiants au collégial

Hélène Labbé

Le marché du travail est un écosystème complexe et en constante fluctuation. D'une part, il offre des emplois où les similitudes entre certaines professions sont frappantes – notamment dans le champ des relations humaines, mon domaine d'attache – et, d'autre part, on y observe une multiplication des offres de formation : diplôme d'études collégiales, attestation d'études collégiales, programmes universitaires, reconnaissance des acquis, formation continue, etc. Comment alors bien délimiter le champ spécifique de pratiques professionnelles par ailleurs complémentaires ? Quelle différence y a-t-il, au point de vue du profil de sortie de l'étudiant, selon les différents types de formation ? Il va sans dire que la mouvance de ces deux réalités oblige le professeur à s'ajuster et à s'outiller pour enseigner efficacement aux étudiants du collégial et leur permettre de se projeter avec plus de netteté dans un milieu professionnel souvent bien opaque à leurs yeux.





Mention de source : Rostock Studio/iStock

Dans ce cadre, la question du développement de l'identité professionnelle (IP) des étudiants au collégial mérite que les professeurs y portent une attention particulière dans leur enseignement. Les résultats de la recherche confirment que le professeur développe déjà l'IP de ses étudiants, mais jusqu'à quel point en est-il conscient ? Quels sont les choix pédagogiques pouvant être faits pour développer l'IP de ceux-ci et faire en sorte que cette dernière soit cohérente avec la réalité professionnelle spécifique qui sera la leur et à laquelle leur type de formation les prépare ? Du point de vue pédagogique, en quoi une meilleure représentation de l'IP par les professeurs est-elle essentielle dans un programme d'études ? Voilà un aperçu des questions auxquelles je me suis attardée au cours de ma maîtrise en enseignement au collégial<sup>1</sup>. Mes

expériences des 21 dernières années sur le marché du travail dans le réseau de la santé et des services sociaux ainsi que ma pratique enseignante depuis 2007 m'ont amenée à mieux comprendre les différentes facettes de l'IP. Cet article propose une mise en contexte de la recherche-action que j'ai menée, une exposition du cadre de référence de l'IP au collégial et des pistes d'actions concrètes pour les professeurs souhaitant mieux comprendre et intégrer l'IP dans leur enseignement.

### Mise en contexte de la recherche-action

Dans le cadre de mon essai de maîtrise, j'ai choisi une démarche qui se situe au cœur de la vie quotidienne des professeurs, soit la recherche-

action. Elle visait à comprendre la façon dont se développe cette IP chez les étudiants tout au long de leur formation, mais surtout, le rôle que jouent les personnes enseignantes dans le développement de celle-ci. Cinq professeures<sup>2</sup> en Techniques de travail social (TTS) au Cégep de Sainte-Foy ont participé à cette recherche s'étant déroulée sur une session.

<sup>1</sup> Le lectorat intéressé peut consulter l'essai de maîtrise en enseignement collégial *Développement de l'identité professionnelle en Techniques de travail social : regard du personnel enseignant*, publié par Hélène Labbé en 2019.

<sup>2</sup> Les termes *professeures* et *participantes* sont féminisés dans le texte, car les cinq personnes qui ont participé à la recherche étaient des femmes.

Celle-ci s'est faite de façon itérative et comportait des allers-retours entre les participantes et la chercheuse afin de faire évoluer une compréhension commune et partagée du concept de l'IP. À l'aide d'activités individuelles et de groupe (questionnaires, journaux de bord, groupes de discussion, bilans de rencontres collectives, recueils de textes), les participantes et la chercheuse ont pu prendre le temps d'exprimer leurs différents points de vue et perceptions de l'IP chez les étudiants en TTS.

Les résultats de cette recherche permettent de croire que les programmes d'études au collégial peuvent accroître davantage le développement de l'IP chez les étudiants. S'intéresser à l'enseignement de ce concept dans un programme d'études au collégial offre une valeur ajoutée à l'étudiant, car si le professeur est en mesure de reconnaître et de comprendre l'importance que revêt ce concept tout au long de la formation collégiale, il sera en mesure d'être mieux outillé pour faire des choix éclairés au regard de ses enseignements. C'est là un avantage pour l'étudiant, mais surtout pour la population, la clientèle ou encore le service pour lequel il a été formé en raison du fait que ce dernier sera plus compétent pour assurer pleinement les rôles et les tâches qui lui sont conférés ainsi que pour poursuivre le développement de son IP sur le marché du travail ou dans ses projets de carrière.

## Mieux saisir le concept du développement de l'IP

Savoir reconnaître et comprendre les concepts liés au développement de l'IP est un premier pas, essentiel, vers le développement de celle-ci. Bélisle

et Tardif expliquent que l'IP comporte trois dimensions et définissent la professionnalisation d'un individu comme « un processus d'apprentissage qui prépare un individu à l'exercice d'une profession en contribuant au développement de compétences professionnelles, à l'appropriation de la culture professionnelle, et à la construction d'une IP à travers des expériences significatives vécues en regard de situations s'apparentant à celles de la pratique professionnelle et permettant d'exercer des rôles qui caractérisent la profession » (2013, p. 236).

### Trois dimensions charnières...

La toute première dimension intitulée *le développement de compétences professionnelles* comporte l'ensemble des compétences disponibles dans le devis ministériel. Assez facilement, dans chaque programme d'études au collégial, nous pouvons identifier les savoirs, savoir-faire et savoir-être attendus. Les professeurs s'appuient sur les compétences, les éléments de compétences, les critères de performance, les finalités ainsi que les intentions éducatives énumérées dans le devis ministériel pour développer les contenus, les activités d'apprentissage et les mesures d'évaluation pour leur cours. Les compétences sont donc normatives. C'est dans le choix des contenus et des activités pédagogiques que les professeurs décident de ce qui est essentiel à enseigner.

La deuxième dimension concerne *l'appropriation de la culture professionnelle*. Les professeurs appuient leur enseignement sur les normes, les valeurs professionnelles, les attitudes

professionnelles attendues ainsi que les symboles reconnus par la profession. Cette dimension exige qu'on se réfère à des sources de référence reconnues par la profession. Par exemple, en TTS, il existe un code de déontologie et des règles qui sont prescrites par un code d'éthique élaboré dans les différents milieux de pratique. Par ailleurs, l'appartenance à une culture professionnelle se développe, entre autres, par l'adhésion à un regroupement, une association ou un ordre professionnel, ce qui n'est pas possible pour toutes les professions enseignées au collégial.

Enfin, la troisième dimension est appelée *la construction de l'identité pour soi et pour autrui*. Celle-ci se développe à partir du bagage avec lequel l'étudiant arrive. Il a son histoire, sa personnalité, son vécu, ses valeurs et bien d'autres caractéristiques qui l'aideront à se construire. Lorsqu'il s'inscrit dans une formation technique au collégial, l'étudiant intègre un ensemble de compétences qui sont fortement influencées par des modèles (professeurs, invités, superviseurs, etc.) auxquels il peut s'identifier tout au long de sa formation et ainsi s'approprier ce qui est important ou significatif pour lui en vue de l'actualiser durant ses années d'études. La combinaison des compétences de la formation générale et disciplinaire prescrites et enseignées dans une perspective d'approche-programme favorise des apprentissages significatifs afin que l'étudiant puisse réfléchir et développer son IP lors de son parcours collégial.

## ... et l'ajout d'une quatrième dimension tout aussi importante

Les résultats de la recherche-action menée ont permis de soulever un aspect significatif non négligeable concernant l'identité chez les étudiants au collégial. Nous avons donc ajouté une quatrième dimension à celles proposées par Bélisle et Tardif (2013), soit la *construction identitaire liée au stage de développement* que nous avons appelé *l'identité personnelle et sociale* de l'étudiant au collégial. Nous considérons que l'étudiant du collégial, qui arrive au cégep vers l'âge de 17 ou 18 ans, est en pleine construction identitaire personnelle et sociale liée à son stade de développement psychologique. On sait que le passage à l'âge adulte comporte son lot de défis. Comme l'affirme Gaudet, « [l]'entrée dans l'âge adulte représente une transition de vie particulièrement importante caractérisée par une quête d'autonomie et d'exploration identitaire » (2005, 2001, dans Gouvernement du Canada, 2007, p. 3).

Par conséquent, il nous semble évident que le développement de cette quatrième dimension chez l'étudiant se fasse en même temps que celles décrites par Bélisle et Tardif (2013). Nous pouvons donc affirmer que le développement de l'IP de l'étudiant au collégial se construit à l'aide d'un processus de professionnalisation dynamique, systémique, interdépendant et en constante évolution. Nous croyons que le professeur qui prend conscience de l'importance de ces quatre dimensions chez les étudiants sera en mesure d'en tenir compte dans l'accompagnement des apprentissages de ces derniers.

## Facteurs d'influence

Au cours des activités réalisées dans le cadre de la recherche-action, les participantes ont soulevé à plusieurs reprises la question suivante : qu'est-ce qui influence le développement de l'IP de l'étudiant ? Les résultats de la recherche ont permis de mettre en lumière certains éléments qui influencent le développement de l'IP. Deux catégories de facteurs ont été identifiées : les facteurs externes (facteurs liés aux contextes social et politique ainsi qu'aux acteurs) et les facteurs internes (facteurs liés à la nature du programme et aux acteurs) (Labbé, 2019). Ces catégories de facteurs sont interdépendantes (voir **figure 1**) et influencent favorablement ou défavorablement le développement de l'IP de l'étudiant.

Figure 1

### Facteurs influençant le développement de l'IP





Mention de source : Bim/Stock

En ce qui concerne les facteurs externes, il est ici question de la mouvance du marché du travail, des transformations législatives ou encore des décisions organisationnelles et administratives liées au marché de l'emploi et sur lesquelles, comme professeur, nous avons moins de pouvoir, du moins de façon individuelle dans nos enseignements.

L'importance des choix que fait le professeur au regard des facteurs internes est aussi à considérer. Par exemple, le professeur a du pouvoir sur les savoirs à enseigner, les invités ou conférenciers à accueillir en classe ou encore les situations authentiques à mettre en œuvre dans le cadre de son cours. Ces modèles auxquels il donne accès, par ses choix, permettent à l'étudiant de se projeter dans la profession tout en développant favorablement son IP. Ce que l'on dit, ce que l'on présente et ce que l'on fait vivre à l'étudiant en classe concrétisent la profession et lui permettent de se voir comme un futur intervenant dans ce domaine.

Une grande partie des choix liés à l'enseignement et à l'apprentissage peut contribuer, ou du moins influencer favorablement ou défavorablement, le développement de l'IP de l'étudiant.

### **Comment développer l'IP des étudiants ?**

Les pistes d'action proposées ici résultent des effets et des retombées découlant d'une démarche d'accompagnement auprès de professeurs soit dans le cadre de la présente recherche ou dans le cadre de formations offertes dans quelques cégeps. Elles peuvent servir de point de départ pour quiconque souhaiterait mieux comprendre et intégrer l'IP dans son enseignement, quelle que soit la discipline concernée.

#### **Former en présentant le cadre de référence de l'IP**

La recherche a permis de constater que chaque professeur, par son enseignement, contribue déjà au

développement de l'IP. À cet effet, pourquoi ne pas réunir les expertises des professeurs qui s'intéressent à ce concept ? Cela permet de se concerter en vue de faire évoluer les contenus, les choix pédagogiques et les stratégies employés par ceux-ci. Une formation ou un perfectionnement collectif peut également permettre de développer des connaissances communes sur le concept de l'IP, de favoriser des échanges et des discussions en faisant valoir les différents points de vue et expertises. Par exemple, au cours des deux dernières années, le Regroupement des enseignantes et enseignants des collèges en travail social du Québec (REECETSQ) a favorisé des moments d'échanges sur le concept de l'IP auprès de ses membres. Une formation collective est d'ailleurs proposée à tous ceux et celles qui s'intéressent à la question. De plus, un atelier portant sur ce sujet est offert au colloque annuel où on favorise un partage d'expériences et d'expertises permettant à tout un chacun de développer une compréhension commune de ce concept.

## Décortiquer le vocabulaire et les compétences évoquées sur le marché du travail

Dans le cadre de la révision ministérielle du programme d'études en TTS, à laquelle j'ai contribué à titre de professeure spécialiste de l'enseignement de la profession, une attention particulière a été portée aux termes utilisés pour rédiger l'ensemble des compétences. Comme la démarche ministérielle s'appuie sur une analyse de la profession, ce sont des représentants du marché du travail qui précisent les tâches et les responsabilités attendues des personnes techniciennes en travail social au regard des besoins du marché de l'emploi. De plus, l'équipe de rédaction a répertorié quelques offres d'emploi décrivant les tâches attendues du TTS. Elle s'est référée aux changements organisationnels et gouvernementaux qui, au cours des dernières années, ont obligé à mieux définir et faire reconnaître le programme d'études TTS. Les termes utilisés pour rédiger les compétences, les éléments de compétence, les critères de performance, les finalités ainsi que les intentions éducatives sont donc en cohérence avec cette analyse. Le vocabulaire évoqué reflète à sa juste valeur la profession. Le nouveau programme d'études TTS sera actualisé par l'ensemble des cégeps qui offriront ce programme d'études au cours des deux prochaines années.

### Choisir des termes et du vocabulaire liés à l'IP

Les termes utilisés auprès des étudiants par le professeur pour décrire la profession annoncent une représentation de celle-ci et va influencer leur conception et les amener à se définir en rapport avec elle. Chaque

professeur du programme d'études qui s'intéresse au développement de l'IP des étudiants peut réfléchir et revoir, au besoin, le vocabulaire qu'il utilise pour parler de la profession. Par exemple, pour parler du technicien en travail social, on peut utiliser le terme *intervenant*, *professionnel* ou *intervenant de milieu*, ou encore un titre d'emploi couramment utilisé sur le marché du travail, soit « travailleur social ». Même si, dans ce dernier cas, il s'agit d'un titre d'emploi réservé à un ordre professionnel, certaines personnes (les étudiants, les personnes qui reçoivent des services ou parfois même les professeurs) vont utiliser ce terme pour désigner la profession. Afin de limiter la confusion et de partager un même langage, pour le bien des étudiants, il peut être intéressant, en équipe départementale et en comité de programme, de s'entendre sur un vocabulaire commun pour parler de la profession.

### Intégrer de façon plus consciente le développement de l'IP aux activités d'apprentissage et d'évaluation

Si le choix des termes et du vocabulaire employés pour décrire la profession revêt une importance capitale, un pas de plus dans la bonne direction est de les appliquer explicitement aux activités d'apprentissage et d'évaluation. Il existe différentes stratégies permettant d'appuyer l'importance du concept de développement de l'IP en classe. La recherche-action et les activités de formation menées en TTS ont permis d'en faire ressortir quelques-unes que voici. Dans le cadre de la rédaction d'une mise en situation authentique, un professeur s'assure de définir l'activité professionnelle dans un contexte qui est en cohérence avec des emplois offerts aux TTS. De plus,

il a changé le terme *intervenant* pour le remplacer par *TTS*. Un autre professeur a choisi, dans le cadre du cours *Introduction au travail social*, de présenter des images de différentes professions et de faire ressortir ce qui définit de façon explicite la profession de TTS. L'activité permet entre autres de s'approprier la culture professionnelle en tentant de découvrir non seulement les normes et les valeurs, mais surtout les symboles qui définissent la profession et qui favorisent la création du sentiment d'appartenance. Enfin, un autre professeur qui assure la coordination des stages se dit maintenant sensibilisé quant au choix des mots qu'il utilise pour parler de la profession avec les milieux de stage. Le fait d'être conscient de l'importance que revêt le développement de l'IP des étudiants lui permet de faire ressortir, dans ces échanges, ce qui est spécifique à la profession. Ce ne sont là que quelques exemples de choix pédagogiques qui existaient déjà, mais qui ont été bonifiés avec un niveau de prise de conscience chez les professeurs favorisant le développement de l'IP des étudiants.



Mention de source : Anthony Tyrrell/Unsplash

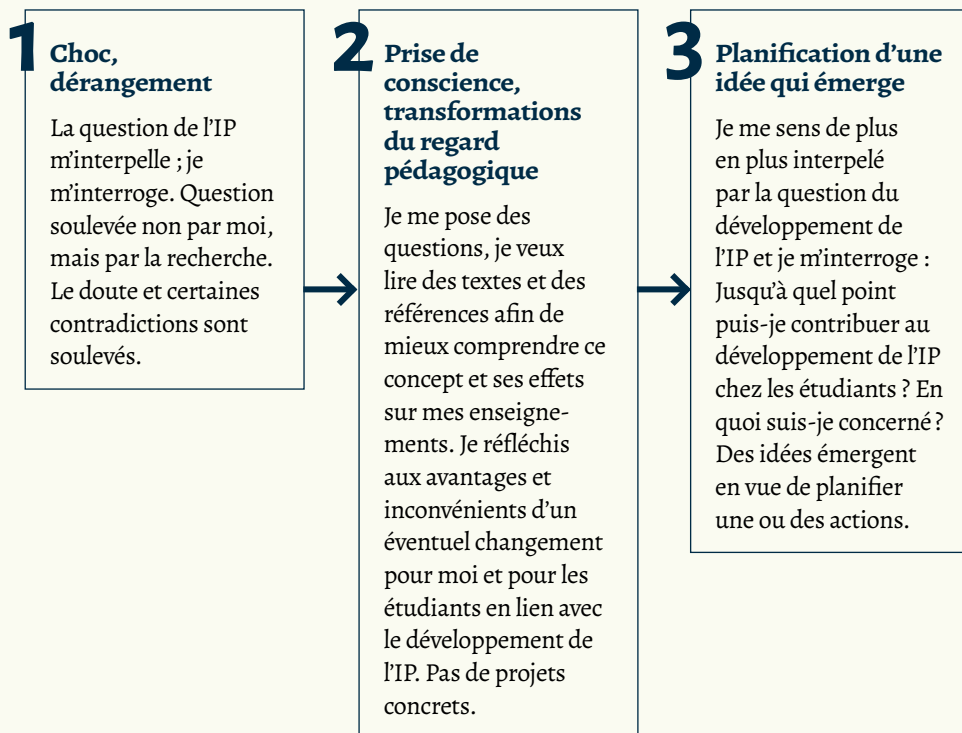
## L'importance d'accompagner le personnel enseignant

L'accompagnement des professeurs dans le cadre d'une démarche d'intégration du concept d'IP est crucial. La recherche-action menée a permis une prise de conscience déterminante : parler de développement d'IP chez les étudiants amène indéniablement le professeur à parler de sa propre IP. La réflexion personnelle autour de ce concept induit une posture réflexive, voire introspective. Sans que ce ne soit forcé ni même suggéré, cela semble être un passage obligé requérant un certain degré d'accompagnement.

Il semble par ailleurs que cette introspection amène le professeur à une rupture de paradigme et à un changement possible de posture. En effet, celui-ci fait son entrée dans le milieu de l'éducation et de l'enseignement collégial comme spécialiste de sa profession et avec sa propre représentation de celle-ci, liée principalement à ses expériences professionnelles. Il détient usuellement une formation universitaire et arrive avec un bagage d'expériences professionnelles et pratiques qui lui servent pour ses enseignements. Il transmet des valeurs, des croyances, des connaissances théoriques et

pratiques auxquelles il croit fortement. En préparant son cours, le professeur est dans une posture qui l'oblige à se remettre en question et il se doit de faire des choix éclairés en ce qui concerne les contenus et les activités d'apprentissage liés aux compétences à enseigner dans son programme d'études. Qu'est-ce que je dois enseigner ? Comment puis-je l'enseigner ? Suis-je à l'aise pour enseigner tels contenus ? Cela se fait souvent par la méthode essai-erreur, et chaque session comporte son lot de remises en question, de doutes et d'incertitudes liés au développement de sa propre identité

Figure 2 Démarche d'accompagnement des professeurs face au changement



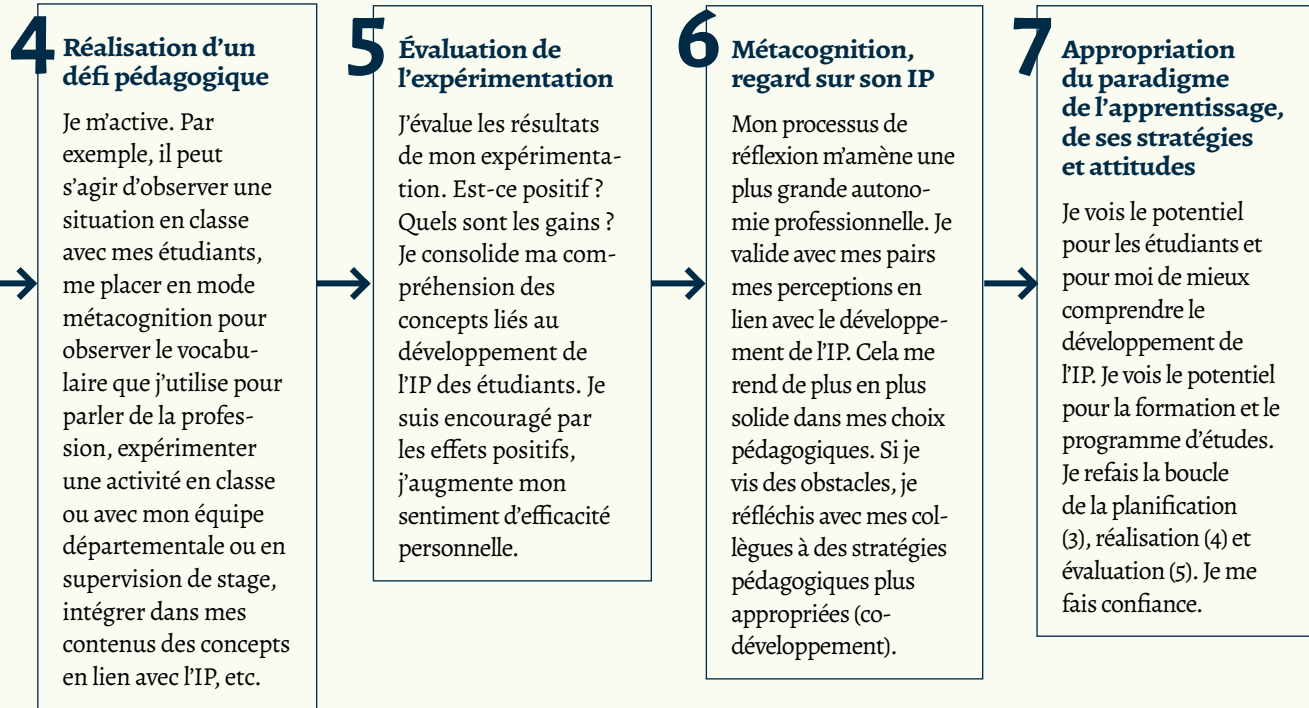
Source : Inspirée de St-Germain (2008) et adaptée par Labbé (2019)

comme professeur en devenir et à celle des étudiants à former. Est-ce que l'un pourrait influencer l'autre ? C'est une hypothèse que nous soulevons et qui mériterait éventuellement d'être vérifiée, car ces deux aspects semblent étroitement liés et interdépendants.

Dans ce cadre, il semble approprié d'offrir un accompagnement aux professeurs intéressés par la question en proposant une démarche d'appropriation. À cet effet, St-Germain (2008) présente le processus qu'un professeur est appelé à vivre quand

il est en démarche de changement de paradigme. Il s'agit d'un processus de changement en « sept marches », ayant cours selon le rythme de chacun, qui se prête aussi très bien à la réflexion et au développement de l'IP des étudiants. Cet accompagnement pourrait être offert par le biais du comité programme, par des professeurs du département sous forme de codéveloppement, par des regroupements ou associations de professeurs, par les ressources professionnelles du cégep ou par toutes autres ressources professionnelles qui s'intéressent à cette question.

La **figure 2** présente le modèle d'appropriation du processus de changement en sept phases successives, décrivant les prises de conscience du professeur liées à l'accroissement de ses connaissances et de sa compréhension des concepts sur le développement de l'IP.





## Conclusion

Parler du développement de l'IP chez les étudiants au collégial est certes un sujet en phase exploratoire. La recherche-action menée dans le cadre de ma maîtrise en enseignement collégial, doublée de mon expérience professionnelle à titre de professeure au collégial et d'intervenante sur le terrain, a permis de soulever plusieurs questionnements à ce sujet et de susciter des prises de conscience individuelle et collective. La connaissance et la compréhension des dimensions de l'IP en milieu collégial restent encore à approfondir. Cependant, les effets et les retombées observés jusqu'à maintenant illustrent bien l'intérêt que suscite son intégration, par les professeurs, dans leurs enseignements.

Cet article se veut une invitation, pour les professeurs et autres professionnels du réseau, à poursuivre la réflexion au regard du développement de l'IP des étudiants au collégial. Comment certaines notions liées au développement de l'IP peuvent-elles être intégrées dans les enseignements et prises en compte dans le développement des compétences dans une discipline ? Comment un programme de formation au collégial peut-il favoriser le développement de l'IP de façon plus explicite auprès des étudiants ? Il s'agit là d'un premier pas dans une direction permettant à l'étudiant, peu importe son programme d'études, de se représenter et de comprendre avec plus de justesse le milieu professionnel qu'il a choisi en vue, espérons-le, d'assumer pleinement le développement de son IP et de vivre une transition éclairée, voire plus affirmée, vers le marché du travail. ■

## Références bibliographiques

Bélisle, M. et J. Tardif (2013). « Baliser les parcours de formation professionnalisants : un cadre conceptuel intégrant compétences, culture et identité professionnelles », dans M. Bélisle et J. Tardif (dir.). *La professionnalisation des étudiants : Concevoir et implanter des parcours de développement s'inscrivant dans une logique systémique*, actes du 5<sup>e</sup> colloque Questions de pédagogies dans l'enseignement supérieur (QUES), Sherbrooke, Canada, 2 au 5 juin 2013, p. 198-205.

Gouvernement du Canada (2007). *L'émergence de l'âge adulte, une nouvelle étape du parcours de vie. Implications pour le développement de politiques*, document de discussion, Québec, Université d'Ottawa.

Labbé, H. (2019). *Développement de l'identité professionnelle en Techniques de travail social : regard du personnel enseignant*, essai de maîtrise en enseignement collégial, Sherbrooke, Université de Sherbrooke.

St-Germain, M. (2008). *L'appropriation du paradigme de l'apprentissage chez des enseignants de cégep par l'accompagnement d'une conseillère pédagogique*, rapport de recherche PAREA, Cégep de l'Outaouais.

Mention de source : Caroline Fournier



**Hélène Labbé** est détentrice d'une maîtrise en enseignement au collégial de l'Université de Sherbrooke. Elle a d'abord travaillé à titre de technicienne et de bachelière en travail social pendant 21 ans dans le réseau de la santé et des services sociaux pour ensuite devenir professeure en 2007 en Techniques de travail social aux cégeps de Lévis et de Sainte-Foy. Récemment retraitée, elle collabore à différents projets professionnels liés à son domaine. Son parcours professionnel l'a amenée à s'interroger sur le développement de l'identité professionnelle des étudiants dans un programme technique au collégial. Par le biais d'une recherche-action, elle a tenté de faire la lumière sur cette question.

helenelabbe14@gmail.com